



Conseil d'administration

325^e session, Genève, 29 octobre-12 novembre 2015

GB.325/PFA/INF/2

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

POUR INFORMATION

Contributions volontaires et dons

Aperçu

Résumé: On trouvera dans le présent document une liste détaillée des dons en faveur de programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis septembre 2013, à l'exclusion des fonds reçus pour des activités de coopération technique.

Unité auteur: Département de la gestion financière (FINANCE).

Document connexe: GB.319/PFA/INF/1.

1. A sa 151^e session (mars 1962), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, selon qu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature que des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers pourraient offrir en faveur des programmes d'activités pratiques de l'OIT, à condition que ces dons n'entraînent pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation. Ces pouvoirs généraux accordés au Directeur général ont étendu l'autorisation que le Conseil d'administration lui avait donnée à sa 130^e session (novembre 1955) et qu'il avait confirmée à sa 138^e session (février-mars 1958). A sa 251^e session (novembre 1991), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, lorsqu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature offerts par des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers, étant entendu que ces dons n'entraîneraient pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation et que le détail des dons acceptés par le Directeur général serait périodiquement porté à la connaissance du Conseil d'administration.
2. Le détail des dons acceptés par le Directeur général a été communiqué pour la dernière fois au Conseil d'administration en novembre 2013 ¹. Les dons en faveur des programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis lors sont énumérés en annexe. Ils n'incluent pas les dons reçus pour les activités de coopération technique.

Genève, le 24 septembre 2015

¹ Document GB.319/PFA/INF/1.

Annexe

Dons en faveur des programmes d'activités pratiques

Donateur	Montant	Date	Objet
The New York Review of Books	10 000 dollars	Janvier 2015	Contribution au financement des programmes généraux dans le cadre du mandat de l'OIT.
Confédération japonaise des syndicats (JTUC-RENGO)	8 millions de yen (77 227 dollars)	Octobre 2013 et octobre 2014	Financement de l'Atelier régional de renforcement des capacités OIT/RENGO/JILAF sur les droits syndicaux, les normes du travail et l'amélioration de la productivité en Afrique, qui s'est tenu à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 2 au 6 décembre 2013 et à Kigali (Rwanda) du 17 au 21 novembre 2014.
Messe Düsseldorf GmbH	20 000 euros (23 529 dollars)	Janvier 2015	Financement de la Conférence internationale biannuelle «Appliquer des normes mondiales de sécurité et de santé au travail», organisée conjointement par l'OIT, Messe Düsseldorf et l'Association fédérale allemande pour la sécurité et la santé au travail (BASl), qui doit se tenir à Düsseldorf (Allemagne) en octobre 2015.
Gouvernement de la France	35 000 euros (43 370 dollars)	Décembre 2014	Financement de la campagne de promotion des activités de l'OIT en France.
Gouvernement de Trinité-et-Tobago	1 080 875 dollars de Trinité-et-Tobago (170 322 dollars)	De septembre 2013 à août 2015	Contribution aux frais de location du bureau de l'OIT à Port of Spain.
Gouvernement de l'Allemagne	Deux contributions de 62 000 euros (162 345 dollars)	Janvier 2014 et janvier 2015	Financement des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Berlin.
Gouvernement de la France	212 250 euros (260 191 dollars)	Mars 2014 et avril 2015	Financement des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Paris.

Les bureaux de l'OIT suivants sont installés dans des locaux mis à disposition gratuitement par les pays hôtes: Abuja (Nigéria), Ankara (Turquie), Beyrouth (Liban), Budapest (Hongrie), Colombo (Sri Lanka), Koweït (Koweït), Lisbonne (Portugal), Madrid (Espagne), Montevideo (Uruguay) pour le CINTERFOR, Rome (Italie) et Yaoundé (Cameroun). Ont également été mis à disposition gratuitement par les pays hôtes les locaux des coordinateurs nationaux suivants: Belgrade (Serbie), Chisinau (République de Moldova), Kiev (Ukraine), Minsk (Biélorus) et Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine). Le gouvernement du Nigéria accueille le directeur du bureau de l'OIT à Abuja dans un logement privé.

En outre, des plaques et des objets décoratifs ont été offerts au Bureau.